



Gérer durablement les plantations forestières

Des critères et des indicateurs

Les fonctions écologiques, économiques et sociales des forêts naturelles font l'objet de législations et de Principes, critères, indicateurs et vérificateurs (PCIV) de gestion durable. Cet objectif de bonne gestion s'étend maintenant aux plantations forestières tropicales intensives. Il s'applique également aux plantations diversifiées. Le Cirad accompagne les politiques et les différents acteurs dans la conception de modalités de gestion adaptées aux forêts plantées tropicales.



Les plantations d'acacia (légumineuse) contribuent à la production de bois énergie et à la restauration de la fertilité du sol à Mampu, RDC. © R. Peltier, Cirad

Quels critères et indicateurs pour les plantations ?

Depuis le sommet mondial de Rio, de multiples processus internationaux tentent de définir le concept de durabilité des écosystèmes et des forêts et de le caractériser. La durabilité des forêts est ainsi évaluée selon des critères non seulement économiques, sociaux et écologiques, mais aussi politiques et institutionnels.

Jusqu'à présent, l'opinion internationale s'était plus intéressée aux forêts naturelles qu'aux plantations forestières. Pourtant, paradoxalement, ce sont les plantations les plus intensives (Afrique du Sud, Brésil) qui, les premières, ont entrepris des démarches de certification leur apportant un avantage concurrentiel. A côté de ces massifs importants, une dynamique de plantation extrêmement variée s'est développée en zone intertropicale. Plantations industrielles ou d'enrichissement, agroforesterie villageoise ou agro-industrielle, régénération naturelle, restauration des écosystèmes perturbés, foresterie périurbaine contribuent ainsi à la production durable de biens et services, marchands et non marchands. Les questions liées à l'approvisionnement en bois énergie des villes, au changement climatique et au captage du carbone ont élargi à tous ces types de plantations la nécessité de Principes, critères, indicateurs et vérificateurs (PCIV) de gestion durable.

Contact

Jean-Noël Marien

Cirad
UR Biens et services des
écosystèmes forestiers
tropicaux
Campus international de
Baillarguet
34398 Montpellier Cedex 5
France

jean-noel.marien@cirad.fr

Un processus mis en œuvre en République du Congo

Un projet en République du Congo avec l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) a conduit le Cirad et ses partenaires à définir des PCIV adaptés aux spécificités des plantations forestières du pays. Le travail a consisté à :

- ne conserver que les PCIV des forêts naturelles applicables aux plantations forestières : ceux-ci ont été réécrits et adaptés ;
- ajouter des éléments qui conviennent aux plantations forestières : ils tiennent compte des référentiels existants (FSC, Forest Stewardship Council, TLTV, Timber Legality, Traceability and Verification, FLEGT, Forest Laws Enforcement, Governance and Trade).

Une liste de PCIV a ainsi été établie, référencée et validée lors de tests de terrain, puis d'ateliers, jusqu'au plus haut niveau de l'administration nationale. Elle est cohérente avec celles des plantations régionales et des forêts naturelles du pays. Mais la notion de plantation, prise au sens large, apporte des innovations par rapport aux forêts naturelles.

Cette démarche enrichit considérablement les référentiels existants. Elle marque le début d'une nouvelle dynamique et d'une politique active pour les plantations du Congo. Pour répondre aux défis majeurs posés au pays (gestion des forêts, création d'une ressource renouvelable, changements climatiques, libéralisation de l'économie et du foncier, etc.), les services d'Etat, notamment, devront s'éloigner de leur rôle traditionnel d'opérateur pour se focaliser plutôt sur l'appui aux individus, structures, organisations ou projets développant des plantations.

Principes, critères, indicateurs et vérificateurs applicables aux plantations forestières au Congo.

Principes	Critères	Indicateurs	Vérificateurs
Qualitatifs	Qualitatifs	Qualitatifs	Quantitatifs
Bases fondamentales de gestion durable des forêts	Renforcent et détaillent les principes	Variable élémentaire susceptible d'être intégrée au système de contrôle de la gestion forestière	Mesure permettant de valider un indicateur
1 Politique	6	27	79
2 Biens et services	8	32	68
3 Ecologie	4	15	45
4 Social	5	21	60



Chargement de billons d'eucalyptus en plantation industrielle d'eucalyptus, Congo
© D. Louppe, Cirad

Partenaires

- OIBT, Organisation internationale des bois tropicaux (projet PD/367/05), Japon
- CRDPI, Centre de recherche sur la durabilité des plantations industrielles, Congo
- EFC, Eucalyptus Fibres Congo
- Meddef, ministère de l'Environnement, du développement durable, de l'économie forestière Congo
- Service national de reboisement, Congo.

L'éducation, enjeu majeur pour une gestion durable des plantations forestières

S'il semble facile de planter un arbre, réussir une plantation dans la durée suppose une technicité et un suivi précis. Tendre vers une gestion durable est l'objectif incontournable de tout projet de plantation forestière, et la mise en œuvre des PCIV sur des bases consensuelles doit devenir une réalité. La recherche forestière finalisée est concernée au premier chef par la gestion durable des plantations. Les institutions, centres et laboratoires universitaires devraient définir, avec l'aide des tutelles, une stratégie concertée pour répondre aux questions de recherche posées par ce domaine. Cela implique un renouveau complet des formations académiques et professionnelles.

Le Cirad dispose de l'expérience et des compétences scientifiques nécessaires pour répondre à toutes ces questions.



L'éducation, un enjeu majeur de la gestion durable des forêts. Arboretum de Kisantu, RDC.
© J.N. Marien, Cirad



En accord avec une société de plantation industrielle, exploitation locale de perches à usage agricole, Maroc. © R. Peltier, Cirad

